

TROC et PUCES des écoles publiques Les Mésanges Bleues à MERLEVENEZ
Organisé par l'ALM le dimanche 26 mai 2019

REGLEMENT INTERIEUR

- 1 : Cette manifestation s'adresse aux collectionneurs et particuliers (dans la limite de 2 expositions par an), aux artisans d'art, aux associations, aux professionnels de la brocante, aux déballeurs d'un jour.
- 2 : Seront réputés exposants les personnes physiques ou morales dont le bulletin d'inscription sera parvenu à l'organisateur accompagné du règlement par chèque avant le 24/05/2019.
- 3 : Afin de garder le caractère «Trocante » de cette manifestation, la vente d'articles neufs (sauf artisanat d'art), de denrées alimentaires, d'animaux, d'armes, d'armes blanches et d'objets de propagande est formellement proscrite. Aucune propagande idéologique, politique, religieuse, ou autre ne sera tolérée sous peine d'exclusion. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation.
- 4 : Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse, vols ou autres préjudices. Aucun remboursement de l'association ne sera effectué.
- 5 : Chaque exposant s'engage à respecter son emplacement délimité et à le nettoyer avant son départ.
- 6 : Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.
- 7 : En raison des frais engagés, les absences ne pourront donner droit au remboursement de l'inscription.
- 8 : Les exposants seront reçus à partir de 6h30 et devront être en place pour accueillir les visiteurs à partir de 8h00. Ils ne pourront pas remballer avant 18h00.
- 9 : L'attribution des emplacements se fera par ordre d'arrivée. Véhicule sur emplacement autorisé.
- 10 : Pour ne pas perturber le bon déroulement de la manifestation, tout exposant arrivant en retard pourra se voir refuser son emplacement après 9h00, sans remboursement de la part de l'organisateur.
- 11 : Un café de bienvenue et une part de gâteau sera offert à chaque exposant.
- 12 : Le troc et puces se déroulera à l'extérieur. Aucune table ne sera mise à disposition. En cas de mauvais temps, un repli sera opéré à la salle des sports de Bellevue à Merlevenez.

BULLETIN D'INSCRIPTION EXPOSANT

A RETOURNER *avant le 24 mai 2019*

à AMICALE LAÏQUE DE MERLEVENEZ 17, rue du Cerf 56700 MERLEVENEZ

Particulier () Collectionneur () Professionnel ()

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Portable : E-mail :

N° registre du commerce /des métiers (pour les professionnels):

Pièce d'identité (à présenter impérativement le jour de la manifestation) Nature :

N° : Délivrée par :

Nature des objets mis en vente :

Déclaration sur l'honneur (pour un particulier) : Je soussigné.....

Déclare sur l'honneur : ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L310-2 du Code du Commerce), ne pas avoir participé à 2 autres ventes de même nature dans l'année civile (art R321-9 du code pénal)

Déclaration sur l'honneur (pour un professionnel) : Je soussigné

Déclare sur l'honneur : être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code du Commerce, tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (art L 321-7 du Cde pénal)

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.

Fait à Le **Signature :**

Tarif emplacement	Quantité	Total en euros
3 € le ml sans table en extérieur		

Inscription validée = règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de l'ALM + bulletin d'inscription